



# GM2I

## GUIDE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES INTERNES

*Ouvrage réalisé par la FNSIP-BM,  
Fédération Nationale des Syndicats d'Internes  
en Pharmacie et Biologie Médicale*



## EDITO

Dear Residents,

We are very pleased that you took in your hands this guidebook for international resident mobility. It was a great pleasure to write this guide for you. We hope that you will find all the information you need but also ideas for an international project.

Our priority is to allow hospital students to travel and work in different countries around the world and to promote international collaborations.

The rising of great international companies, trading arrangements and scientific cooperation all over the world, marked this era. Today, travelling and mind opening are more crucial than ever. Yet, health professionals, especially pharmacists and biologists, due to specific regulations in every country, encounter difficulties. Nevertheless, shouldn't health be considered as any other scientific field in which professionals can benefit from regulatory, financial and technical aid from the international community?

In fact, nowadays, we can only progress if we move forward together. That is why we should promote international mobility, representation and collaborative work.

We believe that a hospital student must never feel limited by any country border and that anyone can be given a chance to realize his or her international project.

## Introduction

Chers internes,

Nous sommes heureux de mettre à disposition ce guide de la mobilité internationale destiné aux internes en Pharmacie Hospitalière et Biologie Médicale. Nous espérons que vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin mais aussi des idées de projet international.

Nous rappelons que vos VP internationaux de la FNSIP-BM sont à votre disposition pour vous aider dans vos projets et répondre à vos questions. N'hésitez pas non plus à consulter les réseaux internationaux tels que la page Facebook FNSIP-BM mobility projects ou bien d'autres qui sont cités dans ce guide. La clé pour voyager et réaliser ses projets à l'étranger est la collaboration internationale. Aussi, n'oubliez pas de nous faire remonter vos expériences au travers des différents questionnaires ou interview que nous proposons mais aussi spontanément sur la page Facebook ou par mail.

Nous remercions les internes qui, par le partage de leur expérience internationale, ont contribué à la rédaction de ce guide. Nous espérons pouvoir l'incrémenter d'année en année avec les retours qui nous seront faits.

Nous vous souhaitons bonne lecture et bon voyage !

Bérénice Schell – VP Relation Internationales BM  
Louis Bertin – VP Relations InternationalesPH  
Bureau FNSIP-BM 2018-2019



## SOMMAIRE

Chapitre 1: Nos Représentants à l'International.....	5
I. Pharmacie Hospitalière .....	6
a) EAHP .....	6
b) EPSA .....	8
c) IPSF .....	9
d) FIP .....	9
II. Biologie Médicale.....	10
a) EFLM .....	10
b) IFCC .....	12
c) WASPALM .....	14
d) Les congrès Internationaux .....	14
Chapitre 2: Statuts et Aides à la Mobilité.....	15
I. Inter-CHU .....	16
a) Modalités de réalisation d'un inter-CHU .....	16
b) Rémunération de l'interne en situation de mobilité .....	16
c) Pièces constitutives du dossier .....	17
d) Les DROM COM .....	17
e) L'étranger .....	19
II. Mise en Disponibilité et Bourses associées.....	20
a) Demander une mise en Disponibilité .....	20
b) Liste non exhaustive des moyens de partir à l'étranger sur une disponibilité .....	21
III. La Recherche.....	22
a) Année Recherche .....	22
b) Autres Bourses et Laboratoires Internationaux .....	22
c) Réseaux de chercheurs .....	23





Chapitre 3: Retours d'Expérience .....	25
I. Pharmacie Hospitalière .....	26
II. Biologie Médicale.....	27
a) Stages pratiques, humanitaires et de Recherche	27
b) Stages en Industrie du Diagnostic In Vitro (DIV)	28
Chapitre 4: Le Post Internat .....	31
I. Pharmacie Hospitalière .....	32
a) Pharmacie Hospitalière Pratique et Recherche (PHPR)	32
b) Pharmacie Industrielle et Biomédicale (PIBM)	33
II. Biologie Médicale.....	34
a) Reconnaissance du diplôme au sein de l'Union Européenne	34
b) Pratique de la Biologie Médicale dans l'Union Européenne	34
c) Commun Training Framework: une formation européenne harmonisée	36
d) Se faire reconnaître hors UE	37
Liste des Abréviations	39
Liste des sites internet	39
Bibliographie	40



# Chapitre 1:

# Nos Représentants À l'International



International  
Pharmaceutical  
Students' Federation



EUROPEAN FEDERATION OF CLINICAL CHEMISTRY  
AND LABORATORY MEDICINE



## I. Pharmacie Hospitalière

### a) EAHP



Figure 1: QR code EAHP

Rendez-vous sur la page de l'EAHP <http://www.eahp.eu/>

#### *Qu'est-ce que l'EAHP ?*

L'EAHP, *European Association of Hospital Pharmacy*, est l'association syndicale de pharmaciens hospitaliers ayant un pouvoir au niveau du parlement européen. Son siège et ses bureaux sont à Bruxelles.

Elle représente les pharmaciens hospitaliers de 35 pays membres, c'est à dire plus de 22 000 pharmaciens hospitaliers. C'est la seule organisation d'associations nationales qui représentent les pharmaciens aux niveaux européen et international.

#### *Que fait-elle ?*

L'EAHP représente et développe le métier de pharmacien hospitalier à travers l'Europe dans le but d'assurer l'amélioration constante de la prise en charge des patients en milieu hospitalier. Ses trois principaux objectifs sont :

- 🌐 Développer la pharmacie hospitalière afin de promouvoir l'utilisation optimale et la plus sûre des médicaments et des dispositifs médicaux au profit des patients en Europe.
- 🌐 Créer une plateforme pour l'enseignement et la formation des pharmaciens hospitaliers à un niveau de spécialisation et assurer une formation professionnelle continue (DPC).
- 🌐 Défendre les intérêts et promouvoir la position des pharmaciens hospitaliers européens au sein des systèmes de santé, de l'UE et des autorités nationales.

Elle réalise cette mission à travers la science, la recherche, la formation et la mise en applications de bonnes pratiques. Elle est en échange permanent avec les autres associations européennes de professionnels de santé.

#### *Comment s'organise-t-elle ?*

Elle est dirigée par un bureau composé de 10 membres élus tous les 3 ans disposant d'un pouvoir législatif uniquement. L'EAHP emploie également des salariés pour ses activités et réalisations d'événements. Le conseil d'administration de l'EAHP est constitué d'une voix par pays-membre. Les votes ont lieu lors de l'Assemblée Générale annuelle en juin.

La formation continue auprès des pharmaciens hospitaliers prend la forme de 3 événements majeurs :

- 🌐 Le Congrès Annuel : c'est le plus grand congrès de pharmacie hospitalière en Europe et attire des pharmaciens du monde entier.



- Les "Academy Seminars" : leur objectif est de favoriser les activités de recherche et d'améliorer les pratiques sur un sujet en particulier, grâce à des conférences et des ateliers menés par des experts reconnus dans le domaine.

*NB : La FNSIP-BM offre la possibilité à un minimum de deux internes d'assister à ces séminaires !*

- Les "EAHP's Synergy Masterclasses" : ce sont des "mini-congrès" axés sur des problématiques de terrain rencontrées par les pharmaciens hospitaliers.

### Actualités

Les priorités actuelles pour lesquelles l'EAHP se bat auprès des différentes instances concernées sont :

- La reconnaissance et la mise en place des 44 Déclarations européennes de la Pharmacie Hospitalière.
- La création d'un cadre commun de formation pour la pharmacie hospitalière en Europe.
- Optimiser le rôle du pharmacien hospitalier dans la lutte contre les résistances antimicrobiennes.
- La mise en place d'un plan d'action de sécurisation face à la menace pan-européenne des ruptures d'approvisionnement
- Promouvoir une utilisation rationnelle et raisonnée des médicaments dans l'intérêt des patients.

### La avantages de l'EAHP

L'EJHP (*European Journal of Hospital Pharmacy*) est le journal scientifique de l'EAHP. Tous les internes de la filière Pharmacie adhérents à la FNSIP-BM ont un accès gratuit en ligne à ce journal et à tous les autres avantages du site de l'EAHP. Il leur faut s'inscrire sur le site de l'EAHP. Leur adresse mail sera vérifiée par le Webmaster de l'EAHP, puis le compte validé.

Enfin une plateforme avec des offres de stages pour les étudiants en Pharmacie hospitalière peut être retrouvée sur le site : <http://www.eahp.eu/students/eahp-epsa-internship-platform/hospital-database>



Figure 2: QR code offres de stage EAHP

### Collectif français pour l'EAHP

Forts d'une vision commune des enjeux européens relatifs à l'évolution de la pharmacie hospitalière, le Synprefh, l'Européenne de Formation des Pharmaciens (EFP) et la Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et en Biologie Médicale (FNSIP-BM) ont joint leurs forces et créé un collectif assurant la représentation de la France à l'EAHP. Ce collectif a été approuvé lors de l'assemblée générale de l'EAHP en juin 2016. Le SNPHPU et EuroPharmat l'ont rejoint en 2018. La FNSIP-BM y est représentée par le



Président Pharmacie et le VP Relations Internationales Pharmacie. Adresse commune : [frenchplatform4eahp@gmail.com](mailto:frenchplatform4eahp@gmail.com)

Tous les internes en Pharmacie Hospitalière adhérents à la FNSIP-BM sont adhérents à l'EAHP par l'intermédiaire du Collectif.

Les objectifs du Collectif sont :

- Représenter la France lors des réunions de l'assemblée générale annuelle, du comité scientifique, du comité exécutif de l'EAHP et unir le plus grand nombre de pharmaciens hospitaliers autour du collectif français
- Contribuer aux projets européens pour la reconnaissance et le développement de la pharmacie hospitalière (cadre commun de formation, carte professionnelle européenne, mise en œuvre des déclarations européennes de la pharmacie hospitalière, acte délégué lié à la lutte contre la falsification des médicaments)
- Relayer l'enquête annuelle de l'EAHP sur les pratiques de pharmacie hospitalière en Europe
- Informer sur les projets et publications des pharmaciens hospitaliers européens (journal de l'EJHP adressé à tous les adhérents du Synprefh, de l'AFP et de la FNSIP-BM chaque trimestre)

## b) EPSA

L'EPSA, *European Pharmaceutical Students Association*, est une organisation faîtière de toutes les associations européennes d'étudiants en pharmacie, représentant plus de 100.000 étudiants dans 37 pays européens. Son siège est à Bruxelles.

La FNSIP-BM entretient des relations avec l'EPSA par l'intermédiaire de l'ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France). Des opportunités intéressantes de stages ou d'emplois sont présentes sur leur site internet : <https://www.epsa-online.org/job-shop/>



Figure 3: QR code offres d'emploi EPSA



## c) IPSF

Rendez-vous sur la page de l'IPSF <https://www.ipsf.org/>



Figure 4: QTR code IPSF

L'IPSF, *International Pharmaceutical Students Federation* représente aujourd'hui environ 350 000 étudiants en pharmacie et jeunes diplômés dans 80 pays du monde. L'IPSF est la principale organisation internationale de défense des intérêts des étudiants en pharmacie et en sciences pharmaceutiques. Elle fait la promotion de l'amélioration de la santé publique en fournissant de l'information, de l'éducation et des occasions de réseautage ainsi qu'une gamme de publications et d'activités professionnelles.

## d) FIP

Rendez-vous sur la page de la FIP <https://www.fip.org/>



Figure 5: QR code FIP

La FIP, *International Pharmaceutical Federation* est l'organisme international qui représente la pharmacie et les sciences pharmaceutiques. Elle rassemble 132 organisations nationales et plus de 3 millions de pharmaciens à travers le monde. Fondé en 1912, cette ONG entretient des relations officielles avec l'OMS depuis 1948. La FIP, grâce à son réseau, travaille activement au développement de la profession de pharmacien afin de répondre aux enjeux de santé publique de tous les pays. La mission de la FIP est d'améliorer la santé globale en faisant progresser la science et les métiers du pharmacien pour favoriser la découverte, le développement, l'accès et la meilleure utilisation de médicaments de qualité, sûrs et efficaces à travers le monde. Dès lors qu'il est question du médicament dans les discussions internationales, la FIP est présente.



## II. Biologie Médicale

### a) EFLM

Rendez-vous sur la page de l'EFLM [www.eflm.eu/](http://www.eflm.eu/)



Figure 6: QE code EFLM

#### Qu'est-ce que l'EFLM ?

L'EFLM, *European Federation of clinical chemistry and Laboratory Medicine* est la fédération européenne rassemblant les biologistes médicaux et étudiants en biologie européens. Elle réunit les sociétés savantes nationales (comme la SFBC en France pour *Société Française de Biologie Clinique*) et vise à harmoniser les pratiques et à fournir des lignes directrices aux industries du diagnostic in vitro et aux organisations, - gouvernementales ou non -, dans un intérêt de santé publique.

L'EFLM est officiellement basée en Belgique et ses locaux se trouvent à Milan, maintenant une collaboration étroite avec l'IFCC (*International Federation of Clinical Chemistry and laboratory medicine*, voir plus loin). Une rencontre des membres du bureau de l'EFLM a lieu au minimum tous les deux ans à l'occasion du congrès commun IFCC-EFLM qu'est l'Euromedlab.

#### Qui représente-t-elle ?

Actuellement, l'EFLM compte parmi ses membres les sociétés savantes nationales de 40 pays: Albanie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Israël, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Monténégro, Pays Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume Uni et Ukraine.



#### Que fait-elle ?

La mission de l'EFLM est de promouvoir la santé et l'amélioration en continue des pratiques de prise en charge en mettant en avant les aspects scientifiques, professionnels et cliniques de la Biologie Médicale et en assurant une bonne représentation de cette discipline auprès de l'Union Européenne et autres organismes pan-européens ou régionaux.

Les principales activités de l'EFLM ont trait à la formation, la recherche, la formation professionnelle en continu, la qualité et l'accréditation des laboratoires, l'organisation de congrès et la publication d'articles scientifiques.



### Comment s'organise-t-elle ?

La structure opérationnelle de l'EFLM est composée d'un bureau décisionnel ou *Executive Board* (EB) et de cinq comités - *committees* (C) - qui travaillent via des *Working Groups* (WG). Les membres du bureau sont: le président, le *president elect* (future président), le *past-president*, le secrétaire, le trésorier et deux autres membres. Ils sont élus pour une durée de deux ans lors du *General Meeting*. Les membres des comités et des *working groups* sont des candidats proposés ou soutenus par les sociétés savantes nationales sur appel d'offre.

Nom du Comité	Rôle	Working Groups
Communications C-C	Communique les activités de l'EFLM et leurs résultats aux membres de la fédération, aux organisations partenaires et au public via le site web et la Newsletter	"Promotion & Publications"
Education and Training C-ET	Fait le lien entre l'EFLM et les sociétés savantes nationales en assurant la formation en continue des professionnels et en établissant des lignes directrices européennes	"Congresses and Postgraduate Education" "Distance education and e-learning" "Laboratory Medicine Credit Points"
Profession C-P	S'occupe de la réglementation et de la certification de la Biologie Médicale et établit un registre des professionnels médicaux et scientifiques: <i>Register of the European Specialists in Laboratory Medicine</i> (EUSpLM)	"Register"
Quality and Regulation C-QR	Soutient la mise en place de l'accréditation et du management de la qualité dans les pays européens et établit le lien avec ISO, CEN et l'EA ( <i>European Accreditation body</i> )	"Accreditation and ISO/CEN"
Science C-S	Chargé de promouvoir la recherche et son application clinique et d'améliorer la prise en charge des patients en assurant une bonne utilisation et interprétation des examens de biologie médicale.	"Biological Variation" "Guidelines" "Harmonisation" "Patient Focused Lab Medicine" "Postanalytical Phase" "Preanalytical Phase" "Test Evaluation"

Tableau 1: Organisation de l'EFLM



## La News Letter de l'EFLM

Le Journal officiel de l'EFLM s'intitule *Clinical Chemistry and Laboratory Medicine* (CCLM). Y sont abordés les différents aspects de la médecine moderne allant du dépistage de pathologies aux aspects pronostics en passant par les méthodes diagnostiques, la stratification du risque, le choix du traitement, son monitoring et bien d'autres aspects décisionnels de la prise en charge. L'EFLM utilise ce vecteur pour diffuser ses recommandations ainsi que les dernières avancées de l'actualité scientifique.

## b) IFCC

Rendez-vous sur la page de l'IFCC <http://www.ifcc.org/>



Figure 7: QR code IFCC

L'IFCC, *International Federation of Clinical Chemistry and laboratory medicine* est une organisation qui fédère un grand nombre de sociétés savantes dans de nombreux pays et qui travaille en lien étroit avec l'EFLM.

Il y a trois types de membres de l'IFCC:

- *Full Members* : sociétés savantes de biologie médicale nationales ou régionales (elles sont au nombre de 91 dont la SFBC représentant la France).
- *Corporate Members* : entreprises individuelles ou organisations travaillant dans le domaine de la biologie médicale
- *Affiliate Members* : entreprises nationales ou internationales associées qui exercent dans le domaine des sciences et de la Biologie.

Seuls les *Full Members* ont droit de vote pour élire le conseil dirigeant de l'IFCC, l'*IFCC Council*. Ce conseil siège lors du congrès International de la Biologie Médicale ayant lieu tous les trois ans : le Wordlab.

Entre deux congrès, c'est le bureau ou *Executive Board*, élu par ce conseil, qui administre l'IFCC. Toute décision importante comme l'acceptation d'un nouveau *Full member*, l'admission de nouvelles recommandations scientifiques ou tout changement de statut de la fédération est prise par vote des *Full Members* représentés par leur société savante.



## IFCC Structure and Organization



Tableau 2: Organisation de l'IFCC

L'IFCC est organisée en quatre comités:

- 🌐 Finance Advisory Committee → gère la trésorerie
- 🌐 Congresses and Conference Committee (C-CC) → s'occupe de l'organisation de congrès pour l'IFCC
- 🌐 Nominations Committee (EB-NC) → nomme le prochain bureau
- 🌐 Awards Committee → attribue les prix aux gagnants des différentes bourses scientifiques proposées par l'IFCC

La fédération agit au travers de projets de grande ampleur appelés "*Task Force*". Ils sont actuellement au nombre de trois:

- 🌐 Task Force on Ethics (TF-E) → se charge d'aider les pays membres à rédiger leurs guidelines et les publier afin de les rendre accessibles aux professionnels
- 🌐 Task Force for Young Scientists (TF-YS) → présentent de nombreux webinars qui sont des cours en ligne portant sur des sujets d'actualité en Biologie
- 🌐 Task Force Corporate Members (TF-CM) → assure une communication directe entre le bureau de l'IFCC et les *Corporate Members*



### c) WASPALM

Rejoignez WASPALM sur <http://www.waspalm.org/>

La WASPALM, *World Association of Societies of Pathology and Laboratory Medicine*, est une organisation fonctionnant sur le même principe que l'EFLM et l'IFCC. Elle organise des congrès scientifiques internationaux tous les 3 ans.



Figure 8: QR code WASPaLM

### d) Les congrès Internationaux

Les principaux congrès internationaux en Biologie sont:

- L'Euromedlab, organisé par l'EFLM et l'IFCC tous les 2 ans
- Le Worldlab, organisé par l'IFCC tous les 3 ans

Des bourses sont régulièrement proposées pour financer tout ou partie du congrès. Les conditions d'accès aux différentes bourses sont disponibles, soit directement sur le site dédié au congrès, soit via le VP international de la FNSIP-BM ou bien votre société savante. A savoir que la SFBC propose elle-même régulièrement des bourses pour permettre aux internes français de se rendre à ces réunions internationales immanquables.

Bien d'autres congrès sont organisés tous les ans par ces deux organismes ou par des sociétés savantes. L'EFLM et l'IFCC tiennent à jour sur leurs sites une liste des congrès internationaux.

Rendez-vous sur la page dédiée de l'ELM : <https://www.eflm.eu/site/events/> ou l'IFCC <http://www.ifcc.org/ifcc-congresses-and-conferences/>



Figure 10: QR code EFLM - congrès



Figure 9QR code IFCC - congrès



## Chapitre 2:

# Statuts et Aides financières à la Mobilité



## I. Inter-CHU

L'inter-CHU est une procédure qui permet à l'interne d'effectuer un stage d'internat en dehors de sa subdivision ou son inter région d'affectation ; que ce soit en France ou à l'étranger. Les modalités de réalisation d'un inter-CHU et les pièces constitutives du dossier sont détaillées dans le guide de l'interne de la FNSIP-BM. Néanmoins nous reprendrons ici quelques points clés de cette procédure.

### a) Modalités de réalisation d'un inter-CHU

Les modalités diffèrent selon que l'interne fait partie de l'ancien ou du nouveau régime (Réforme R3C de 2017).

Quand ?	Ancien Régime	Nouveau Régime	
	Après 2 semestres validés	Stage hors subdivision dans la région	Stage hors région**
Combien ?	3 stages dont 2 à l'étranger*	Après 2 semestres validés	En phase d'approfondissement
		2 stages maximum	2 stages maximum

Tableau 3: Règles de réalisation d'un Inter-CHU

Dérogations :

\*L'interne ou le résident affecté dans l'inter région des Antilles-Guyane et dans la subdivision de l'océan Indien peut effectuer la moitié de ses stages hors subdivision.

\*\*L'interne affecté à la région Centre-Val de Loire a la possibilité de réaliser quatre stages dans une région différente de celle dont relève sa subdivision d'affectation, au cours des deux premières phases de formation du troisième cycle.

Sources :

Article 17 et 20 de l'arrêté du 4 février 2011 relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales.

Article 47 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

### b) Rémunération de l'interne en situation de mobilité

Une fois que le dossier a été accepté par la commission inter-CHU, l'interne est rémunéré par la DGOS (*Direction Générale de l'Offre de Soins*) via son CHU d'origine, suivant la grille salariale habituelle des internes, plus ou moins une majoration de salaire par l'établissement d'accueil local (au cas par cas). Si l'inter est en mobilité à l'étranger, ce salaire est diminué des indemnités suivantes :



- 🌐 Indemnités liées aux gardes et astreintes
- 🌐 Prime de responsabilité (pour les étudiants de 4<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> année)
- 🌐 Indemnités pour participation, en dehors des obligations de service, à des enseignements et aux jurys de concours, à l'enseignement et à la formation des personnels des établissements hospitaliers
- 🌐 Remboursement de ses frais de déplacements temporaires

Source : Art R.6153-27 et R.6153-10 du Code de la santé de la publique

### c) Pièces constitutives du dossier

Le dossier Inter-CHU doit être constitué et envoyé à la commission au moins 4 mois avant le début du stage. C'est une démarche qui doit donc être anticipée suffisamment pour réunir toutes les pièces constitutives qui sont :

- 🌐 Une lettre de demande
- 🌐 Un projet de stage
- 🌐 Un CV
- 🌐 L'avis du coordonnateur interrégional et du coordonnateur local d'origine
- 🌐 L'avis du coordonnateur local de destination
- 🌐 L'avis du responsable du stage ainsi que du directeur de l'établissement ou de l'organisme d'accueil
- 🌐 L'avis du doyen de la faculté d'origine
- 🌐 L'avis du doyen de la faculté de destination

Le dossier complet est à envoyer aux affaires médicales du CHU d'origine ainsi qu'aux représentants des internes qui siègent à la commission inter-CHU afin qu'ils puissent soutenir la demande.

Source : Article 18 de l'arrêté du 4 février 2011 relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales.

### d) Les DROM COM

#### *Antilles Guyane*

La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane ont chacune leur ARS mais partagent leur UFR – l'UFR Antilles Guyane. Il convient donc de s'adresser au responsable des inter-CHU au sein de cet UFR pour les demandes de stage.



### Réunion Mayotte

Afin d'effectuer un stage en Réunion ou à Mayotte, il convient de s'adresser au responsable des inter-CHU de l'UFR de la Réunion. L'ARS tient régulièrement à jour la liste des stages proposés.

<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/agrements-des-lieux-de-stage-reunionmayotte-0>



Figure 11: QR code stages proposés à la Réunion

### Pacifique Sud

Les stages dans le Pacifique Sud sont gérés par l'ARS Aquitaine, qui organise une commission inter-CHU spécifique aux DROM COM. Les autorisations ne sont données par la commission DROM/COM que pour un semestre. Pour toute demande de renouvellement, un nouveau dossier devra être constitué. Afin de consulter les stages proposés et d'effectuer sa préinscription obligatoire avant toute demande d'Inter-CHU, il faut se rendre sur la page dédiée du site de l'université de Bordeaux.

<https://sante.u-bordeaux.fr/College-Sante/DOM-TOM/Stages-hors-subdivision-dans-les-DOM-TOM-PROCEDURE-DE-RECRUTEMENT>



Figure 13: QR code Université de Bordeaux - inter-CHU

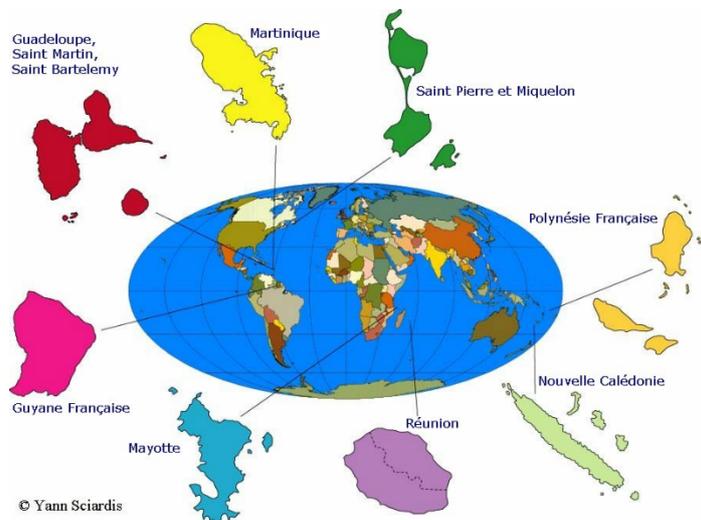


Figure 12: Schéma représentant les DROM/COM



## e) L'étranger

Il est possible de réaliser un inter-CHU à l'étranger que ce soit dans le but de se former à l'activité hospitalière ou dans le cadre d'un stage humanitaire. Le dossier à compléter est identique au dossier pour un inter-CHU classique excepté l'accord du doyen et du coordonnateur d'accueil qui n'en font pas partie.

Afin d'avoir des idées de voyage et demander des retours, il est possible de consulter la carte interactive de la FNSIP-BM qui référence les stages effectués à l'étranger par les internes :

[https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1wvIClwpnVsf9wM-uOVfP\\_vcTGvvgC0vs&ll=6.332795553684364%2C117.56001031299041&z=1](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1wvIClwpnVsf9wM-uOVfP_vcTGvvgC0vs&ll=6.332795553684364%2C117.56001031299041&z=1)



Figure 14: QR code carte interactive

### *Cas particulier de la Suisse*

La Suisse est une destination prisée pour sa proximité avec la France, tant en termes géographique que linguistiques et organisationnels. Si le dossier d'Inter-CHU pour la Suisse n'a rien d'extravagant, il faut cependant être vigilant au changement de régime de sécurité sociale, problème rencontré par plusieurs internes. En effet, il convient de s'assurer d'être maintenu au régime d'assurance maladie française au risque de devoir payer une cotisation au régime de sécurité sociale Suisse.

Voici quelques conseils pour éviter ce problème :

- 🍷 Avant de partir, assurez-vous d'être inscrit au régime général.
- 🍷 Dès votre arrivée en Suisse, vous recevrez le formulaire "Choix du système d'assurance-maladie" disponible sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr) > rubrique formulaire > filtre affiliation/immatriculation.
- 🍷 Ce formulaire complété et accompagné d'une lettre explicative doit être envoyé aux relations internationales de votre CPAM afin qu'elle complète la partie 6 de votre formulaire. *N'hésitez pas à appeler l'assurance maladie (36 46) pour avoir l'adresse exacte.*
- 🍷 Transmettre le formulaire complété à l'Institution commune LAMal (assurance maladie suisse).

Ce formulaire doit être envoyé dans les 3 mois suivant la date de début de votre contrat à l'Institution commune LAMal. N'hésitez pas à télécharger vous-même sur le site Ameli si vous ne recevez pas le formulaire et à prévenir LAMal en cas de retard administratif.



## II. Mise en Disponibilité et Bourses associées

### a) Demander une mise en Disponibilité

Il existe différents types de disponibilités que l'interne peut demander auprès du Bureau des Internes de son CHU d'affectation. Ces disponibilités autorisent l'arrêt de l'internat pendant une durée déterminée, après quoi l'interne est reclassé dans sa nouvelle promotion proportionnellement à son rang de classement dans son ancienne promotion. Si la disponibilité s'est effectuée sur un nombre impair de semestres, l'interne est alors positionné entre deux promotions au moment des prochains choix de stage. Une ancienneté minimum dans l'internat est requise pour faire cette demande, elle n'est pas la même selon le type de disponibilité.

Type de Disponibilité	Durée maximum	Ancienneté minimum requise
Etudes ou Recherche présentant un intérêt général	Un an renouvelable une fois Trois ans en cas de thèse	6 mois
Stage de formation ou de perfectionnement en France ou à l'étranger	Un an renouvelable une fois	6 mois
Convenance Personnelle	Un an renouvelable une fois	1 an

Tableau 4 : Disponibilités

A savoir:

- 🍷 L'interne formule sa demande de mise en disponibilité auprès du Bureau des Internes au moins deux mois avant la date de début envisagée
- 🍷 L'interne qui souhaite mettre fin à sa disponibilité avant le terme prévu doit prévenir son établissement au moins deux mois avant le terme
- 🍷 L'interne en disponibilité pour recherche ou pour stage de formation peut effectuer des gardes d'internes dans un établissement public de santé, après accord du directeur de cet établissement et sous la responsabilité du chef de pôle ou, à défaut, du praticien responsable de la structure interne où il effectue sa garde
- 🍷 Il existe également une procédure de mise en disponibilité pour « Accident ou maladie grave du conjoint, d'une personne avec laquelle il est lié par un pacte civil de solidarité, d'un enfant ou d'un ascendant », hors propos ici.

Attention cependant à la durée maximale de l'internat qui ne peut excéder deux fois la durée réglementaire de la maquette. Pour un DES en quatre ans, l'internat doit donc être clôturé en huit ans maximum.

Sources:

Article R6153-26 du Code de la santé publique, modifié par le décret n° 2014-291 du 4 mars 2014



Article R632-19 du Code de l'éducation, modifié par le Décret n°2016-1597 du 25 novembre 2016-art1

### b) Liste non exhaustive des moyens de partir à l'étranger sur une disponibilité

Type de Financement	Pour qui ?	Durée	Où s'informer ?	Montant
Erasmus Plus	Bio + PH	2 semaines à 1 an	Service des relations internationales de l'UFR d'inscription <i>(L'UFR peut proposer également d'autres bourses !)</i>	variable en fonction du pays de destination mais souvent autour de 700€ par mois + frais de voyage remboursés
Stage humanitaire	Bio + PH	Variable	Biologie Sans Frontières (BSF) Pharmaciens S.F.(PSF) Médecins S.F. (MSF) Pharmacie et Aide Humanitaire (PAH) Fondation Mérieux ...	non rémunéré mais tous les frais sont pris en charge (transport, logement...)
Plateforme de stages de l'EAHP	PH	quelques semaines à quelques mois	<a href="http://www.eahp.eu/students/eahp-epsa-internship-platform/hospital-database">http://www.eahp.eu/students/eahp-epsa-internship-platform/hospital-database</a>	Variable
EFLM Laboratory Exchange Program (EFLMLabX)	Bio	Quelques jours à quelques mois	<a href="https://eflmlabx.eflm.eu/en">https://eflmlabx.eflm.eu/en</a>	Non rémunéré. Certains encadrants proposent un logement
Bourse CIFRE	Bio + PH avec orientation industrielle	Jusqu'à 3 ans	<a href="http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html">http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html</a> <a href="http://www.anrt.asso.fr/fr/decouvrir-la-procedure-cifre-7844">http://www.anrt.asso.fr/fr/decouvrir-la-procedure-cifre-7844</a>	Salaire brut de 1 957 euros/mois
VIE	Bio + PH avec orientation industrielle	Variable	<a href="http://www.civirweb.com">www.civirweb.com</a>	salaires + indemnité géographique
Remplacement	Bio + PH	Variable	Offres diffusées mensuellement par la FNSIP-BM Ou sites d'annonces	Variable

Tableau 5: Financements permettant de partir à l'étranger sur une disponibilité



## III. La Recherche

Bien que souvent réalisées sur une disponibilité, la Recherche constitue un type de mobilité à part, puisque sortant du strict cadre de notre DES (sauf pour les IPR). Nous tâcherons donc de regrouper dans cette partie quelques-unes des nombreuses bourses proposées pour aider les jeunes chercheurs dans leur projet de mobilité.

### a) Année Recherche

L'année recherche est une bourse proposée aux internes et dont le nombre de postes est fixé chaque année au plan national. Elle s'effectue entre le 1<sup>er</sup> novembre de l'année de la demande et le 31 octobre de l'année suivante. L'allocation perçue est égale à la moyenne d'une rémunération d'interne de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. L'année recherche finance également les stages de recherche à l'étranger.

*Source : Art R6153-11 du code de la Santé Publique*

### b) Autres Bourses et Laboratoires Internationaux

Le moyen le plus simple de partir à l'étranger est d'avoir un sujet avec un laboratoire international – comme l'Institut Pasteur, l'Institut Imagine etc...- ou bien un laboratoire qui a des accords internationaux avec d'autres centres de recherche à l'étranger.

A titre d'exemple, l'ISNERM possède des partenariats avec de nombreux centres de recherche à l'étranger. Si votre laboratoire est un laboratoire INSERM, vous pouvez vous renseigner sur les accords existants via le site: <https://www.inserm.fr/professionnels-recherche/appels-projets-et-financements/financements-pour-collaboration-internationale-et-europeenne> ou bien contacter directement la personne en charge de l'international (international.dpre@inserm.fr). Dans le cas contraire, renseignez-vous auprès du directeur de votre unité de recherche.



Figure 15: QR corde, accords internationaux INSERM

Si aucun de ces accords inter-laboratoire ne peut vous financer un stage à l'étranger, formulez votre projet international lors de la demande de bourse pour votre master ou thèse. En effet, De nombreuses bourses de



recherche proposent des financements pour des laboratoires à l'étranger comme par exemple la Bourse ARC (fondation pour la recherche en cancérologie), la FRM (Formation pour la Recherche Médicale) etc...

Essayez également via les aides de sociétés savantes comme l'InCa, la ligue de contre le cancer, mais aussi des sociétés de spécialité comme la SFBC, les sociétés françaises d'Hématologie, d'Endocrinologie, de Pédiatrie... en fonction de votre sujet.

### c) Réseaux de chercheurs

Rien de mieux que quelqu'un déjà parti ou quelqu'un sur place pour vous aider à vous orienter dans les activités de recherche d'une région mais aussi les possibilités de financement, de formation, de logement...

Plusieurs réseaux peuvent vous permettre d'obtenir ces informations et de les délivrer en retour à vos successeurs :

#### Lab Surfing

Lab surfing est un réseau social destiné à connecter entre eux les jeunes professionnels du domaine de la biologie comme les internes, étudiants ou chercheurs du monde entier. Après inscription sur la plateforme, vous pouvez utiliser la carte interactive et les fils de discussion pour trouver un laboratoire, un hébergement, ou obtenir des informations auprès de vos collègues sur un sujet de recherche ou sur une ville.



Figure 16: QR code Lab Surfing

#### Page Facebook FNSIP-BM Mobility Project

Page Facebook créée et tenue par les VP Internationaux de la FNSIP-BM afin de rassembler les internes ayant effectué une mobilité et ceux souhaitant partir et cherchant des informations. Toute sorte d'annonces sont régulièrement publiée sur cette page comme les cours de formation en ligne proposées par les diverses sociétés internationales, les congrès etc... N'hésitez pas à vous rendre sur cette page pour faire part de vos expériences et poser vos questions.





Figure 17: QR code FNSIP-BM Mobility Project

### Réseau de Recherche des Internes (RRI)

Ce réseau a été mis en place par notre VP Innovation Pharmaceutique et Recherche, afin de mettre en relation les internes - qu'ils soient en Pharmacie Hospitalière, Biologie Médicale ou IPR -, ayant une activité de recherche. Les membres du RRI sont des internes des différents DES, chacun étant « référent » pour son domaine de recherche et sa ville (ex : référent thérapies cellulaires à Montpellier etc...). Ils peuvent vous renseigner sur les opportunités spécifiques à leur secteur (laboratoire de recherche, éventuels accords internationaux, bourses locales...). Rejoignez le RRI sur Facebook.



Figure 18: QR Corde RRI



## Chapitre 3:

# Retours d'Expérience



Dans cette partie nous renseignons, chacun pour sa spécialité, les retours d'internes partis à l'étrangers. Ces exemples ne sont pas exhaustifs et les VP Internationaux peuvent vous donner d'autres idées de voyage ou même des contacts. N'hésitez pas non plus à consulter les articles parus dans différents numéros de l'Observance puisque grand nombre d'expériences originales d'internes y sont collectées. Vous accéderez gratuitement à tous les numéros de l'observance via notre site internet.

## I. Pharmacie Hospitalière

Type de stage	Financement	Lieu	Durée	Organisme	Activité
Stage pratique	Inter-CHU	Genève, Suisse	6 mois	Hôpitaux Universitaires de Genève (Suisse)	Toujours au moins un interne français chaque semestre dans un des secteurs : Assistance Pharmaceutique (pharmacie clinique), Production de chimiothérapies ou Préparation et contrôle
	Financement par l'organisme d'accueil	Yaoundé, Cameroun	6 mois	Hôpital Central de Yaoundé	Education thérapeutique des patients vivant avec le VIH
Stage humanitaire	Bénévolat Séjour pris en charge partiellement par l'organisme	Lomé, Togo	4 mois	Pharmacie et Aide Humanitaire (PAH)	Amélioration de la gestion des produits pharmaceutiques : suivi des stocks et des commandes afin de diminuer le risque de rupture des produits inscrits au livret.
Stage en Agence	Non financé	Bruxelles, Belgique	4 mois	Commission Européenne	Economie de la santé, politiques publiques européennes
Stage en Industrie	Inter-CHU	Darmstadt, Allemagne	1 an	Laboratoire Merck KGaA	Pharmaco-épidémiologie
Recherche	Année Recherche	Stokholm, Suède	6 mois	Karolinska Institut de Stockholm	M2 en vaccinologie : Travail sur la culture cellulaire dans le cadre d'études de Phase I

Tableau 6: Expériences Internationales -PH



## II. Biologie Médicale

### a) Stages pratiques, humanitaires et de Recherche

Type de stage	Financement	Lieu	Durée	Organisme	Activité
Stage pratique	Inter-CHU	Nouvelle Calédonie	6 mois	Institut Pasteur	Hématologie (cytologie sur sang et moelle, cytométrie). Virologie (arbovirus)
	Poste de FFI financé par la structure d'accueil	St Paul, Réunion	6 mois	Centre Hospitalier Gabriel Martin	Routine de biologie Polyvalente (biochimie, hématologie, immuno-hématologie, hémostase, sérologies, parasitologie...), prélèvements
Stage humanitaire	Bénévolat Séjour pris en charge intégralement par l'organisme	Moundou, Tchad	10 jours	Biologie Sans Frontière	Mise en place de deux automates (Biochimie et NFS), formation des techniciens et des infirmiers à pratiquer et interpréter les bilans
	Inter-CHU	Madagascar	6 mois	Biologie Sans Frontière	Mise en place d'analyses bactériologiques dans 7 hôpitaux régionaux et coopération avec les ministères pour coordonner l'offre de soins
Recherche	Année recherche + Logement proposé par la structure d'accueil	Tokyo, Japon	1 an	Laboratoire de Génétique	Master 2 génétique
	Bourse de la Société Française de Psychiatrie : 5000€ + Bourse PSEP de l'IFCC : 4100€	Genève-Lausanne, Suisse	6 mois	Centre Hospitalier Universitaire Vaudois	Sujet de recherche sur la métabolomique

Tableau 7: Expériences Internationales - BM



## b) Stages en Industrie du Diagnostic In Vitro (DIV)

Bien qu'étant un important débouché du DES de Biologie Médicale, nous n'avons pas de retour d'un stage en DIV effectué pendant l'internat pour le moment. Cependant, des offres commencent à paraître sur nos réseaux sociaux et vont sans nul doute se multiplier au cours des années à venir.

Le secteur du DIV est à considérer sérieusement dans le choix de son orientation. Dynamique et stimulant, il oblige à se tourner vers l'avenir, à donner toujours le meilleur de soit en tant qu'interlocuteur médical privilégié dans l'entreprise et moteur de l'innovation scientifique en biologie.

Voici, entre autres très bons retours d'anciens internes, l'extrait d'une interview parue dans l'observance n°31 en mai 2019, rapportant le témoignage d'un biologiste ayant fait sa carrière dans le DIV sur les différentes opportunités que nous offre notre formation :

<b>Domaine</b>	
<b>Biostatistiques</b>	Exploitation des données, validation d'études
<b>Direction Scientifique</b>	Il s'agit d'être la référence scientifique de l'entreprise et pour l'entreprise, c'est à dire, participer aux congrès internationaux, suivre la bibliographie, assister et donner des conférences scientifiques sur l'état de l'art dans un domaine et se tenir informé de toute évolution dans la prise en charge ou les pratiques cliniques/diagnostiques
<b>Recherche et Développement</b>	Qui mieux qu'un biologiste pour développer un nouveau test diagnostic? Il saura faire le lien entre les ingénieurs, les techniciens, les informaticiens... afin de concevoir un test techniquement performant et qui s'inscrira dans la prise en charge du patient en répondant à des besoins concrets des biologistes et cliniciens utilisateurs
<b>Affaires Réglementaires</b>	Secteur en pénurie complète étant donné la forte demande, suite à de nouvelles réglementations (marquage CE, FDA etc. ...), de la part, à la fois des entreprises, des organismes d'accréditation et des agences publiques
<b>Affaires Cliniques</b>	Il s'agit de l'équivalent d'un <i>Attaché de Recherche Clinique</i> pour le DIV. Ce sont les personnes chargées de valider cliniquement les nouveaux outils diagnostiques pour répondre aux exigences réglementaires
<b>Assurance qualité/Gestion des risques</b>	Elaboration et suivi des procédures et normes de qualité de l'entreprise et analyse de gestion des risques selon les normes internationales
<b>Evaluation</b>	Il s'agit de prédire comment va se comporter le produit et, au travers de multiples tests, conforter le dossier produit en vue de son agrément.
<b>Contrôle de Qualité</b>	Contrôle au laboratoire dans les conditions d'utilisation du biologiste des performances du produit en vue de la libération des lots de production



<b>Market Access</b>	Secteur en pleine évolution à l'heure où les gouvernements demandent de plus en plus de preuves quant à la valeur ajoutée d'un produit. Il faut pouvoir justifier de sa place dans la prise en charge et prouver l'intérêt économique : Intérêt pour le patient versus ce qui existe, optimisation de l'organisation des soins, économies générées dans le budget de santé...
<b>Marketing/ ventes</b>	Pour ceux qui ont la fibre commerciale, comporte un aspect international passionnant. Il est possible également de travailler dans une filiale à l'étranger.
<b>Direction d'un laboratoire de formation</b>	Organiser des formations et des stages pratiques tant pour le personnel du groupe que pour les extérieurs (biologistes ou techniciens venant se former sur une technique).
<b>Production</b>	Peut-être pas le secteur le plus pertinent pour un biologiste, cependant, tout dépend du profil et de la motivation.
<b>Directeur général ou directeur de filiale</b>	C'est un poste que l'on peut occuper lorsque l'on a déjà exercé dans un ou plusieurs des domaines précédents. Cela permet de s'ouvrir aux autres secteurs tout en ayant une évolution de carrière.

Tableau 8: Secteurs de l'industrie du DIV

Quelques conseils :

N'attendez pas trop longtemps une opportunité qui risque de se concrétiser très tard (un poste hospitalier contractuel ou des parts dans un laboratoire libéral par exemple). Prenez le contrôle de votre vie et laissez-vous une porte de sortie vers le DIV avec une formation complémentaire dans un domaine qui vous intéresse (DU, formation en Bio statistiques ou en informatique, recherche...), en sachant qu'une formation trop longue intéressera peu les recruteurs du DIV qui préfèrent l'expérience de terrain. Utilisez au maximum les ressources de l'hôpital et devenez une pointure dans votre domaine de spécialité, tout en gardant en tête le malade, l'organisation du parcours de soins et les besoins pratiques des cliniciens et biologistes. Cet aspect sera votre point fort tout au long de votre carrière. Le secteur du DIV a beaucoup à offrir en terme de perspective d'évolution de carrière, en possibilités de reconversions ou de mutations mais aussi en terme de sécurité d'emploi et de salaire.





## Chapitre 4:

# Le Post-Internet



## I. Pharmacie Hospitalière

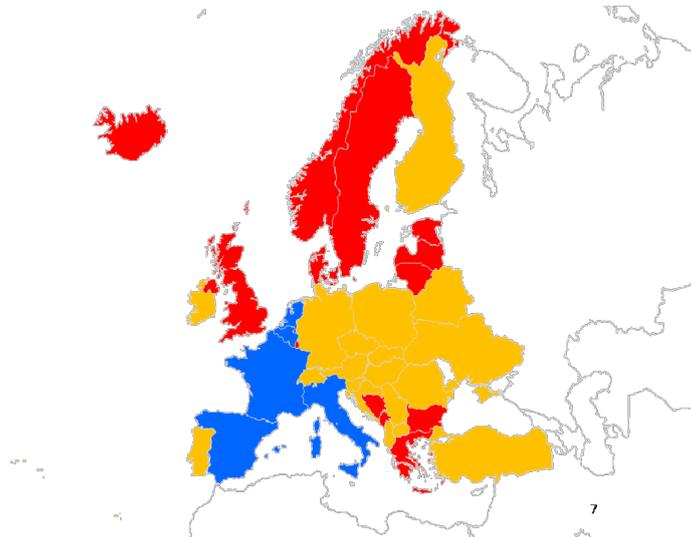
### a) Pharmacie Hospitalière Pratique et Recherche (PHPR)

Le cadre commun de formation (ou Common Training Framework – CTF) est un outil juridique pour obtenir la reconnaissance automatique de qualifications professionnelles dans l'Union Européenne. Au vu de l'hétérogénéité de la formation en pharmacie hospitalière au sein des 34 Etats membres, l'EAHP a été commissionnée pour la pharmacie hospitalière suite à une directive du parlement européen qui demande un CTF pour chaque profession réglementée.

Le CTF permettra notamment :

- 🌐 Le partage des connaissances et des pratiques
- 🌐 La mobilité de la profession
- 🌐 L'harmonisation de la formation dans l'UE

En attendant la mise en application effective de cette directive, voici l'état des lieux de la formation pour devenir pharmacien hospitalier en Europe.



**Figure 19: Cartographie des formations de pharmacien hospitalier en Europe**

*Légende :*

*Pays en Bleu : Formation en pharmacie hospitalière obligatoire pour travailler à l'hôpital*

*Pays en Jaune : Formation en pharmacie hospitalière existante mais non obligatoire pour travailler à l'hôpital*

*Pays en Rouge : Absence de formation pharmacie hospitalière pour travailler à l'hôpital : Grèce, Pays Baltes*



Exercer la pharmacie hospitalière dans un pays européen est une démarche à réfléchir et à anticiper au cas par cas en fonction de la législation de chaque pays. Il est conseillé de se renseigner auprès des autorités françaises présentes dans ces pays.

## b) Pharmacie Industrielle et Biomédicale (PIBM)

### *Travailler dans l'Industrie*

Les débouchés en industrie existent à l'international pour les anciens internes. En effet, la question de la reconnaissance de diplômes ne se pose pas dans l'industrie pharmaceutique. La sélection se fait essentiellement sur l'expérience et la nature des formations effectuées.

Voici 2 retours d'internes embauchées en industrie à titre d'exemple :

- Une interne après avoir effectué un an d'internat au sein de la maison mère du laboratoire Merck KGaA a été embauchée en CDI dès la sortie de son internat (cf. Interview dans l'Observance n°31).
- Une interne a été embauchée au sein du laboratoire français Servier dans sa filiale anglaise en Pharmacovigilance.

### Cas du VIE

Le VIE (Volontariat International en Entreprise) est un programme accessible pour toutes les personnes de moins de 28 ans révolus. Le travailleur effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site [www.civirweb.com](http://www.civirweb.com). Les rémunérations sont adaptées au niveau de vie du pays choisi. L'organisme gestionnaire *Business France* instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

Sanofi, Servier ou encore Biomérieux proposent de nombreuses offres de VIE.

### *Travailler en Agence de santé*

Les spécialisations en santé publique, épidémiologie, économie de la santé, politiques de santé, humanitaire nous ouvrent les portes des organismes de santé publique européens et internationaux. Bénéficier d'une expérience à l'étranger durant l'internat est quasiment indispensable pour prétendre à ce genre de postes.

Enfin le statut de PHISP (Pharmacien Inspecteur de Santé Publique) donne, après une dizaine d'années de carrière, la possibilité d'obtenir des postes dans les instances européennes ou internationales. Pour appartenir au corps des PHISP, il faut passer un concours de la fonction publique et effectuer une année de formation à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique). Cette année de formation oblige à la réalisation de stages en Europe.



## II. Biologie Médicale

### a) Reconnaissance du diplôme au sein de l'Union Européenne

L'Union Européenne autorise et encourage la libre circulation des travailleurs sur son territoire via le règlement (UE) N°492/2011 du parlement Européen. Par ailleurs, la Directive 2013/55/EU engage les États Membres à la reconnaissance de diplômes et de compétences des professions d'infirmier responsable des soins généraux, de praticien de l'art dentaire, de vétérinaire, de sage-femme, d'architecte, de pharmacien et de médecin, en les regroupant dans un seul texte.

Concernant les pharmaciens, la reconnaissance du diplôme par un État membre l'autorise à exercer dans le champ minimal de compétences, à savoir en tant que spécialiste du médicament. Cependant l'adjonction de champs d'activités supplémentaires, comme celui de la biologie médicale, peut être soumis à une obligation de formation complémentaire.

Concernant les médecins, la reconnaissance du diplôme est automatique pour peu que la durée de la formation ne soit pas inférieure à celle précisées dans l'annexe V de la Directive, à savoir 4 ans de spécialisation pour la Biologie Médicale, ce qui est le cas en France.

### b) Pratique de la Biologie Médicale dans l'Union Européenne

En 2015, l'EFLM dresse un tableau de l'exercice de la Biologie Médicale au sein de l'Union Européenne dans un article intitulé *Laboratory medicine in the European Union*, Wytze P. Oosterhuis\* and Simone Zerah, paru dans le CCLM journal. Il en ressort que:

- La durée des études menant au métier de Biologiste Médical est de 9 à 13 ans selon les pays, de sorte que tous les biologistes médicaux de l'UE ont un niveau de doctorat
- La formation académique de base est scientifique, pharmaceutique ou médicale différemment réparties selon les pays
  - Certains pays n'autorisent que les médecins à pratiquer la Biologie Médicale. Il s'agit de: Autriche, Roumanie, Bulgarie, Malte, Lituanie, Estonie et Suède
  - Dans seulement 11 pays, le pharmacien biologiste médical n'est pas restreint par rapport à un médecin, ni en terme de responsabilité médicale, ni en terme de spécialité exercée: France, Belgique, République Tchèque, Italie, Pays Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne

Le tableau suivant résume les caractéristiques connues des 28 États membres de l'UE.



Pays	Biologie Médicale Régulée	Exercice médical exclusif	Restriction des responsabilités du pharmacien
Allemagne	Non	Non	Oui (pas d'exercice autorisé de la transfusion ni de la microbiologie)
Autriche	Oui	Oui	
Belgique	Oui	Non	Non
Bulgarie	Oui	Oui	
Chypre	Non	Non	Oui (pas d'exercice autonome de l'activité de transfusion)
Croatie	Oui	Non	<i>manque de données (trop faible nombre de pharmaciens exerçant la Biologie Médicale dans le pays)</i>
Danemark	Oui	Non	Oui (pas d'exercice autorisé de la transfusion ni de la microbiologie)
Espagne	Oui	Non	Non
Estonie	Oui	Oui	
Finlande	Oui	Non	<i>manque de données (trop faible nombre de pharmaciens exerçant la Biologie Médicale dans le pays)</i>
France	Oui	Non	Non
Grèce	Non	Non	Oui (pas d'exercice de la microbiologie)
Hongrie	Oui	Non	Oui (pas d'exercice de l'hématologie, l'immunologie ni de la microbiologie)
Irlande	Non	Non	<i>manque de données (trop faible nombre de pharmaciens exerçant la Biologie Médicale dans le pays)</i>
Italie	Oui	Non	Non
Lettonie	Oui	Non	<i>manque de données (trop faible nombre de pharmaciens exerçant la Biologie Médicale dans le pays)</i>
Lituanie	Oui	Oui	
Luxembourg	Oui	Non	Non
Malte	Oui	Oui	
Pays Bas	Oui	Non	Non
Pologne	Oui	Non	Non
Portugal	Oui	Non	Non
Rép.Tchèque	Oui	Non	Non
Roumanie	Oui	Oui	
Royaume Uni	Oui	Non	<i>manque de données (trop faible nombre de pharmaciens exerçant la Biologie Médicale dans le pays)</i>
Slovaquie	Oui	Non	Non
Slovénie	Non	Non	Non
Suède	Oui	Oui	

Tableau 9: Exercice de la Biologie Médicale en Europe



## c) Commun Training Framework: une formation européenne harmonisée

En 2013, l'European Community Confederation of Clinical Chemistry and Laboratory Medicine ou EC4 - qui est depuis devenue l'EFLM - a mis en place un socle universel d'exigences en terme de formation permettant d'être reconnu dans toute l'UE comme Biologiste Médical. Afin de bénéficier d'une procédure de reconnaissance du diplôme, le praticien doit pouvoir justifier de :

- 🌐 9 ans d'études minimum comprenant une première phase académique de 5 ans puis une phase pratique de 4 ans minimum
- 🌐 La formation doit respecter les objectifs définis par l'EC4 dans le Syllabus (The EC4 European Syllabus for Post-Graduate Training in Clinical Chemistry and Laboratory Medicine: version 4 – 2012, étant la dernière version)
- 🌐 Le professionnel doit être répertorié dans un registre national de praticiens et suivre régulièrement des formations continues (proposé par l'EFLM !)
- 🌐 La formation pratique doit comprendre au minimum:
  - 35% de Biochimie générale
  - 65% de Biochimie générale et hématologie
  - Flexibilité quant aux 35% restants qui peuvent inclure de la Biochimie, de l'hématologie, de la microbiologie, de la génétique ou de la biologie de la reproduction conformément aux spécifications du pays d'accueil

L'EC4 identifie quatre domaines de spécialisation en Biologie Médicale à savoir :

- 🌐 Chimie générale comprenant biochimie générale, biochimie métabolique, endocrinologie, immunologie humorale, pharmacologie, toxicologie
- 🌐 Hématologie comprenant cytologie, hémostase, immunologie cellulaire, transfusion
- 🌐 Microbiologie comprenant bactériologie, mycologie, virologie, parasitologie
- 🌐 Biologie de la reproduction comprenant le bilan d'infertilité, spermogramme, traitement du sperme, fécondation in vitro
- 🌐 La Biologie Moléculaire et la cytogénétique sont considérées comme incluses dans tous les domaines.

*Source: Laboratory medicine in the European Union, Wytze P. Oosterhuis\* and Simone Zerah  
EC4 "Proposing a commun training framework"*



## d) Se faire reconnaître hors UE

### *Suisse*

La Suisse reconnaît automatiquement les professions médicales universitaires en médecine humaine, dentaire, vétérinaire et en pharmacie. Les Biologistes Médicaux doivent bénéficier d'une procédure de reconnaissance par la FAMH qui est l'association représentant la biologie médicale en Suisse.



Figure 20: QR corde FAMH

### *Sources:*

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/berufe-im-gesundheitswesen/auslaendische-abschluesse-gesundheitsberufe/diplome-der-medizinalberufe-aus-staaten-der-eu-efta.html#-135394627>  
<https://www.famh.ch/>

### *Autres*

Les régions où un Biologiste Médicale français peut se faire reconnaître et autoriser à exercer sans trop d'encombres sont les pays du Magrheb, plus généralement l'Afrique, en particulier les anciennes colonies Françaises ou Belges mais aussi le Québec.

Concernant d'autres régions du monde, les données manquent, mais il est important de considérer tout autant les autres modes d'exercice de la Biologie Médicale, à savoir l'humanitaire, la recherche et enfin l'industrie du diagnostic in vitro. Ces secteurs peuvent constituer un véritable tremplin vers l'international.

### *Sources :*

*Expériences personnelle d'internes*

*Pratique pharmaceutique en France et au Québec : perspectives d'échanges ? J.-F. Bussièrès, P. Roy, D. Lebel, M.-C. Binette, J. Cambar, C. Colombel)*





## Liste des Abréviations

FNSIP-BM : *Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et Biologie Médicale*

GM2I : *Guide de la Mobilité Internationale des Internes*

EAHP : *European Association of Hospital Pharmacy*

EFP : *Européenne de Formation des Pharmaciens*

EPSA : *European Pharmaceutical Students Association*

ANEPF : *Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France*

IPSF : *International Pharmaceutical Students Federation*

IPF : *International Pharmaceutical Federation*

EFLM : *European Federation of clinical chemistry and Laboratory Medicine*

SFBC : *Société Française de biologie Clinique*

IFCC : *International Federation of Clinical Chemistry*

WASPALM : *World Association of Societies of Pathology and Laboratory Medicine*

DIV : *Diagnostic In Vitro*

## Liste des sites internet

FNSIP-BM : <http://www.fnsipbm.fr/>

EAHP : <http://www.eahp.eu/>

Plateforme d'offres de stages de l'EAHP : <http://www.eahp.eu/students/eahp-epsa-internship-platform/hospital-database>

Plateforme d'offres de stages de l'EPSA : <https://www.epsa-online.org/job-shop/>

IPSF : <https://www.ipsf.org/>

IPF : <https://www.fip.org/>

EFLM : <https://www.eflm.eu/>

Page EFLM dédiée aux congrès : <https://www.eflm.eu/site/events/>

IFCC : <http://www.ifcc.org/>

Page IFCC dédiée aux congrès : <http://www.ifcc.org/ifcc-congresses-and-conferences/>

WASPALM : <http://www.waspalm.org/>

Lieux de stages à la Réunion/Mayotte : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/agrements-des-lieux-de-stage-reunionmayotte-0>



Stages en Nouvelle Calédonie et Polynésie Française sur le site de l'Université de Bordeaux : <https://sante.u-bordeaux.fr/College-Sante/DOM-TOM/Stages-hors-subdivision-dans-les-DOM-TOM-PROCEDURE-DE-RECRUTEMENT>

Carte interactive des stages à l'étranger de la FNSIP-BM : [https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1wvIC1wpmVsf9wM-uOVfP\\_vcTGvvgCOvs&ll=6.332795553684364%2C117.56001031299041&z=1](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1wvIC1wpmVsf9wM-uOVfP_vcTGvvgCOvs&ll=6.332795553684364%2C117.56001031299041&z=1)

EFLM X change Project : <https://eflmlabx.eflm.eu/en>

Site recensant les offres de VIE : [www.civirweb.com](http://www.civirweb.com)

Page internationale de l'INSERM : <https://www.inserm.fr/professionnels-recherche/appels-projets-et-financements/financements-pour-collaboration-internationale-et-europeenne>

## Bibliographie

*Article 17 et 20 de l'arrêté du 4 février 2011 relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales.*

*Article 47 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine*

*Art R.6153-27 et R.6153-10 du Code de la santé de la publique*

*Article 18 de l'arrêté du 4 février 2011 relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales.*

*Article R6153-26 du Code de la santé publique, modifié par le décret n° 2014-291 du 4 mars 2014*

*Article R632-19 du Code de l'éducation, modifié par le Décret n°2016-1597 du 25 novembre 2016-art1*

*Art R6153-11 du code de la Santé Publique*

*Règlement (UE) N°492/2011 du parlement Européen*

*Directive 2013/55/EU*

*Laboratory medicine in the European Union, Wytze P. Oosterhuis\* and Simone Zerah  
EC4 "Proposing a common training framework"*



## Remercîments

Nous remercions chaleureusement les internes qui nous ont fait part de leurs expériences pour enrichir ce guide. Que ce soit pour raconter son voyage ou pour prévenir des difficultés pouvant être rencontrées, ce sont ces retours qui ont constitué le fil conducteur de cet ouvrage.

Nous remercions Juliette Charpy pour son aide précieuse lors de la mise en page ainsi que tout le bureau de la FNSIP-BM 2018-2019, pour leurs conseils, leur relecture attentive et leurs remarques toujours très pertinentes. Nous avons eu grand plaisir à travailler tous ensemble pour représenter les internes.

S'engager dans l'associatif durant son internat est extrêmement enrichissant à tous les points de vue. C'est une aventure que nous conseillons vivement à chaque interne. Il est très valorisant de se sentir utile en défendant la profession et en accompagnant les futurs professionnels dans leur parcours de formation.

Et enfin, un grand merci aux lecteurs qui, nous l'espérons, trouveront dans ce guide l'inspiration pour un beau voyage !

Vive l'internat(ional) !!



Bérénice Schell – VP Relation Internationales BM



Louis Bertin – VP Relations Internationales PH







 **FNSIP·BM**

